

Université Lumière Lyon2
UFR LESLA
Département des Arts de la scène de l'Image et de l'Ecran

Le mémoire de recherche.

MASTER ARTS DU SPECTACLE

Master Arts de la scène et du spectacle vivant
Parcours accompagner la création

Sommaire

Le mémoire	3
1. Le mémoire de recherche « classique ».....	3
2. Le mémoire professionnel	3
3. Année de Master 1.....	4
<i>Bilan d'étape</i>	4
<i>Rapport d'étape</i>	4
4. Année de Master 2.....	4
<i>Bilan d'étape</i>	4
<i>Mémoire final</i>	5
<i>Soutenance</i>	5
5. Les directeurs de recherche du département	6
Méthodologie de la recherche	9
1. L'approche de la recherche	9
- <i>Quelques enjeux de la recherche dans un cadre universitaire</i> :.....	9
- <i>Les conditions d'un bon choix de sujet de recherche</i> :.....	9
- <i>La définition du sujet de recherche</i>	10
2. La recherche bibliographique.....	11
<i>Les sources primaires</i>	11
<i>Les sources secondaires</i>	11
<i>Les bibliographies spécialisées</i>	12
<i>Comment utiliser les bibliothèques, centres de documentation et archives</i>	12
<i>Comment organiser son travail en bibliothèque</i>	14
<i>Des aides non négligeables : les revues spécialisées</i>	14
<i>Les fonds d'archives et autres lieux spécialisés dans la conservation d'objets</i>	15
<i>Les ressources numériques</i>	16
3. Le bon usage des ressources humaines	16
- <i>Les rapports avec le directeur de recherche</i>	16
<i>Les autres personnes ressources</i>	17
4. Rédaction, composition et présentation du mémoire	18
<i>Présentation générale</i>	18
<i>Les chapitres</i>	18
<i>L'utilisation et la mention des sources</i>	19
<i>La bibliographie</i>	21
<i>Les annexes</i>	22
<i>L'introduction</i>	22
<i>La conclusion</i>	22
5. Conseils méthodologiques supplémentaires concernant le rapport de stage et le mémoire professionnel	23
<i>Le rapport de stage long</i>	23
<i>Méthodologie de l'enquête de terrain</i>	23

Le mémoire

Au cours de son Master en Arts du spectacle/ Parcours théâtre et danse, en plus des enseignements et séminaires, qu'il doit valider chaque année, l'étudiant doit accomplir un travail personnel original et rigoureux. Il s'agit pour lui d'une occasion importante pour définir et approfondir ses centres d'intérêt. Il s'agit de la première étape d'un parcours de recherche et/ou d'une carte de visite facilitant son entrée dans le monde professionnel.

Le mémoire s'élabore en deux temps :

- le rapport d'étape (entre 80.000 et 120.000 signes, espaces non compris), à remettre en fin de Master 1. Ce rapport d'étape est corrigé par le directeur de mémoire.
- le mémoire final (entre 180.000 et 200.000 signes espaces non compris), à remettre en fin de Master 2.

Ce mémoire est lu par les membres du jury (le directeur du mémoire et le second lecteur), devant lesquels l'étudiant soutiendra son travail.

L'étudiant peut choisir entre deux modèles de mémoire.

1. Le mémoire de recherche « classique »

Il traite une problématique dans le champ de l'esthétique, de l'histoire, de la critique des arts du spectacle et/ou comble une lacune d'ordre documentaire concernant les œuvres et démarches artistiques des arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, arts de la marionnette, arts du conte, performances, démarches interdisciplinaires).

Toutes les informations concernant la recherche documentaire, le travail de lecture, les consignes de rédaction et de présentation du mémoire, sont exposées dans la suite du document.

NB : si votre sujet de recherche vous conduit à récolter la parole d'un artiste, vous lirez avec profit la « méthodologie de l'entretien », exposée ci-dessous (section « Mémoire professionnel »).

2. Le mémoire professionnel

Le mémoire appliqué au monde professionnel traite d'une problématique liée aux métiers du spectacle vivant ou à ses organisations, au paysage institutionnel, à son histoire et ses évolutions. Sa spécificité est d'être le fruit d'une enquête de terrain réalisée dans le cadre d'un stage long UEP encadré par la mission stage de l'Université Lyon 2. Ce stage sera supervisé par votre directeur de mémoire à l'Université Lyon 2 et par un tuteur de l'entreprise dans laquelle vous travaillerez. Si la présence du tuteur du stage n'est pas obligatoire à la soutenance, il lit le rapport de stage et l'évalue dans le cadre de sa note globale sur le stage.

Ce stage constitue la matière première de votre mémoire, il est donc non seulement un stage mais aussi une enquête de terrain. En tant que stagiaire, vous êtes amené à adhérer au projet

de la structure qui vous emploie afin de mener avec conviction les missions qui vous sont confiées et développer ainsi une relation de confiance avec votre maître de stage. En tant qu'enquêteur, vous devez prendre une distance avec l'identité artistique de votre employeur afin d'interroger les stratégies de l'organisation pour se positionner dans son environnement et les tactiques professionnelles déployées par l'équipe pour atteindre ses objectifs et vous mettre dans une posture d'observateur et d'analyste. Il s'agit d'une situation délicate car vous êtes amené à dédoubler le regard sur les missions confiées par votre employeur. La façon de gérer ces questions (notamment la question du degré d'explication sur votre enquête de terrain aux différents acteurs avec lesquels vous travaillerez) sera abordée en cours de méthodologie.

Deux travaux sont donc produits dans le cadre du mémoire professionnel : outre le mémoire (dont les consignes de présentation sont les mêmes que celle du mémoire de recherche « classique » il faudra également rendre un rapport de stage (voir plus bas p. 25).

L'étudiant doit avoir obtenu l'accord écrit d'un directeur de recherche avant le 20 octobre.

3. Année de Master 1

Bilan d'étape

Il est à remettre au secrétariat ou à transmettre directement à votre directeur au cours de la dernière semaine du premier semestre (semaine 12, avant les vacances de Noël).

Il comporte :

- 1) Un sujet et une hypothèse de travail développée, raisonnée et argumentée (il s'agit d'expliciter les motivations et les enjeux de votre réflexion, et d'exposer le cadre, théorique et méthodologique, que vous comptez développer pour conduire votre recherche)
- 2) Un premier corpus d'exemples justifié (présentation du ou des objets d'étude, mise en évidence de la cohérence et de l'intérêt de votre choix)
- 3) Une bibliographie classée par thèmes de recherche (15 titres au minimum).
- 4) Un plan présentant les principales orientations et articulations de votre réflexion

Rapport d'étape

Il est à remettre au directeur avant le 19 mai 2017 pour la première session ou avant le 19 juin 2017 pour la deuxième session.

Il comporte la rédaction d'un texte représentant soit l'ensemble du projet sous forme synthétique, soit une partie du projet avec le plan détaillé envisagé pour la partie restante. Il contient de toute façon une introduction, un développement, une conclusion, une bibliographie.

4. Année de Master 2

Bilan d'étape

- **Pour les étudiants qui n'étaient pas inscrits, en Master 1, dans le département :**

Vous devez remettre au secrétariat ou transmettre directement remettre à leur directeur, au cours de la dernière semaine du premier semestre (semaine 12, avant les vacances de Noël),

un bilan d'étape qui comporte :

- 1) Un sujet et une hypothèse de travail développée, raisonnée et argumentée (il s'agit d'explicitier les motivations et les enjeux de votre réflexion, et d'exposer le cadre, théorique et méthodologique, que vous comptez développer pour conduire votre recherche)
- 2) Un corpus d'exemples justifié (présentation du ou des objets d'étude, mise en évidence de la cohérence et de l'intérêt de votre choix)
- 3) Une bibliographie classée par thèmes de recherche (15 titres au minimum).
- 4) Un plan présentant les principales orientations et articulations de votre réflexion

• **Pour les étudiants qui étaient inscrits, en Master 1, dans le département :**

Pour la fin du mois de février, vous devez, d'une part, avoir établi un plan détaillé, revu et amendé à partir des commentaires et suggestions de votre directeur à l'issue du Master 1, d'autre part, avoir rédigé un chapitre entier inédit, bien écrit, mis en page, comportant toutes les notes de bas de page. Ce travail doit être envoyé au secrétariat ou à l'adresse du directeur de recherche sous forme « papier » avec enveloppe timbrée au poids du chapitre pour un retour avec annotation. Seuls les étudiants à l'étranger (Erasmus ou stage), ou qui ont obtenu l'accord de leur directeur, peuvent envoyer ce chapitre sous forme de document attaché avec un courriel.

Mémoire final

Le mémoire représente l'aboutissement du travail de recherche de l'étudiant. Il comporte entre 180 000 et 200 000 signes. Il comporte l'explicitation de la problématique, une hypothèse de travail, une méthodologie clairement présentée, des résultats. Comme tout véritable travail de recherche il devrait faire avancer l'état de la recherche dans le domaine choisi.

Soutenance

Avant d'inscrire l'étudiant dans les listes et fixer la date de soutenance, le directeur devra valider le mémoire et autoriser sa soutenance auprès du secrétariat.

Attention : dans tous les cas, la date de remise du mémoire est à fixer avec le Directeur de recherche. Les dates mentionnées, ci-dessous, sont communiquées à titre indicatif.

A cette fin, il devra donc avoir reçu le mémoire pour le 19 juin 2017 dernier délai.

Après l'accord du directeur de recherche, le mémoire pourra être soutenu oralement devant un jury composé du directeur de recherche et d'un second enseignant lecteur.

L'étudiant devra avoir fait parvenir un exemplaire de mémoire, en version imprimée, aux deux membres du jury, pour le 19 juin 2017 dernier délai.

Les soutenances de mémoire durent environ 1 heure, et suivent un certain protocole :

- 1) L'étudiant expose en 10 minutes sa recherche, en mettant l'accent sur des arguments qui n'ont pas pu être traités dans le mémoire de manière frontale : les démarches adoptées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives scientifiques ou professionnelles que le mémoire peut ouvrir.
- 2) Les membres du jury exposent leurs commentaires, critiques, remarques sur le mémoire et posent des questions.
- 3) Au terme de la soutenance, le jury du master attribuera une note et communiquera ses décisions.

L'ensemble des soutenances aura lieu, pour l'année 2017, entre le 26 et le 30 juin 2017.

5. Les directeurs de recherche du département

Les mémoires peuvent être dirigés par les enseignants du Master Scène et parfois par les enseignants des établissements partenaires (ENS, ENSATT...). Vous trouverez ci-dessous une liste indicative des domaines de recherche et publications des directeurs de recherche du Master Arts du spectacle/ études de théâtre et danse.

- **CANDIARD Céline**

Domaines de recherche :

Histoire du théâtre (Antiquité, France du XVIe au XVIIIe) ;
 Mise en scène des répertoires anciens ;
 Comédie et comique sur scène ;

Liste des publications :

<http://grac.univ-lyon2.fr/cv-celine-candiard-532529.kjsp>

Bibliographie indicative :

« Comment peut-on être comique ? Comédies classiques et réticences contemporaines », in *Registres* n° 17, 2015, pp. 59-66
 « Plaute et Térence à Paris ; la comédie romaine antique adaptée à la scène française », in *L'Adaptation... d'un théâtre à l'autre, Horizons/Théâtre* n° 3, 2013, pp. 22-33
 « Quelle entrée pour l'acteur au XVII^e siècle ? L'exemple de Jodelet », in *Agôn*, [En ligne], *Traditions de l'entrée : séquence, intermède, numéro(s)*, Dossiers, N° 5 : *L'entrée en scène*, mis à jour le 27/01/2013, URL : <http://agon.ens-lyon.fr/index.php?id=2339>

- **GIOFFREDI Paule**

Domaines de recherche :

Danse contemporaine ;
 Théorie de la danse ;
 Ecrits des artistes de danse ;
 Philosophie (de la danse) ;

Liste des publications :

<http://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/gioffredi-paule-601113.kjsp?RH=1415374591646>

Bibliographie indicative :

« Danser aux dimensions des choses. Les objets chez Christian Rizzo », *A l[a'r]encontre de la danse contemporaine*, collection « Le corps en question », Paris, L'Harmattan, 2009.

« Prendre du champ pour s'y inscrire. L'improvisation publique chez Boris Charmatz », dans *La Part de l'oeil*, dossier « Ce qui fait danse : de la plasticité à la performance », 2009.

« Phénoménologie de la danse contemporaine. Penser les enjeux éthiques et esthétiques des pièces de Myriam Gourfink avec Merleau-Ponty », *Recherches en danse* [En ligne], n°1, mis en ligne le 13 février 2014. URL : <http://danse.revues.org/596> ; DOI : 10.4000/danse.596

- **HAMIDI-KIM Bérénice**

Domaines de recherche :

Politiques du théâtre XIX-XXIe siècle ;
Esthétique théâtrale et sciences sociales ;
Histoire des politiques culturelles du spectacle vivant, France ;

Liste des publications :

<http://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/hamidi-kim-berenice-601026.kjsp?RH=passagesxx-xxi16>

Bibliographie indicative :

Les Cités du théâtre politique en France depuis 1989, préface de Luc Boltanski, Montpellier, L'Entretemps, 2013.

« Vous avez dit collectif ? Les 3/8 et la bande de Villeréal et d'ailleurs : autogestion civique vs affinités esthétiques et affectives », in Raphaëlle Doyon et Guy Freixe (dir.), *Les Collectifs dans les arts vivants depuis 1980*, Montpellier, L'Entretemps, 2014, p. 51-69.

« Théâtre du Grabuge : ethics, politics and community », in Carl Laverly and Clare Finburgh (eds.), *Contemporary french theatre and performance*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

« L'Usine en pièces. Du travail ouvrier au travail théâtral », codirigé avec Armelle Talbot, *Théâtre/Public n°196*, Gennevilliers, juin 2010.

- **PALAZZOLO Claudia**

Domaines de recherche :

Histoire culturelle de la danse.
Archives du spectacle vivant : étude de la réception critique de la danse.
Etude d'œuvres chorégraphiques ; Etudes des dramaturgies du geste.
Figures des pratiques sociales de la danse dans la création.

Liste des publications :

<http://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/palazzolo-claudia-601029.kjsp?RH=passagesxx-xxi16>

Bibliographie indicative :

« Sur les traces du jerk de la Messe pour le temps présent de Maurice Béjart. Une figure de la danse en 1968 ? » in Sylviane Pagès, Mélanie Perrier, Guillaume Sintès, *Danser en Mai 68*, Micadanses / Laboratoire « Esthétique, musicologie, danse et création musicale de l'Université Paris8, novembre 2014.

« La nouvelle danse française dans la presse italienne. Petite histoire d'un mythe générationnel et d'une critique militante », *Actes de la Rencontre Nationale danse*, Vannes 2014.

Des Mains modernes : cinéma, danse, théâtre, photo sous la direction d'Emmanuelle André, Claudia Palazzolo, Emmanuel Siety, Collection Arts et Sciences de l'Art IDEAT (unité mixte de recherche CNRS PARIS 1), l'Harmattan, 2009.

Pippo Delbono : Mon Théâtre, ouvrage conçu et réalisé par Myriam Bloedé et Claudia Palazzolo, Actes Sud, 2004.

- **SERMON Julie**

Domaines de recherche :

Ecritures textuelles et scéniques ((XX-XXIe siècles) : histoire, esthétique, dramaturgie, pratique ;
Théâtres de marionnette et d'objets ;
Scène et (nouveaux) médias ;
Dialogue des arts ;

Liste de publications :

<http://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/sermon-julie-601022.kjsp?RH=passagesxx-xxi16>

Bibliographie indicative :

Corps, images, matières : le dialogue entre la marionnette et les autres arts (dir. Julie Sermon), Milan : Silvana Editoriale, Lyon : Musées Gadagne, 2015.

Dossier « Bande-dessinée, dessins animés, spectacle vivant » (dir. Julie Sermon), revue *Registres*, n°16, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2013.

Théâtres du XXIe siècle : commencements (en collaboration avec Jean-Pierre Ryngaert), Paris, Armand Colin, 2012.

Revue *Théâtre / Public* n°193, " La marionnette ? Traditions, croisements, décloisonnement " (dir. Julie Sermon), Gennevilliers : juin 2009.

Le personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition (en collaboration avec Jean-Pierre Ryngaert), Montreuil : éd. Théâtrales, juin 2006.

- **URRUTIAGUER Daniel**

Domaines de recherche :

Socio-économie des arts du spectacle (spectacle vivant, cinéma) ;
Les rapports aux publics ;
Les politiques culturelles XX-XXIe siècles ;
L'interdisciplinarité artistique ;
Esthétique et économie dans les mondes du spectacle vivant ;

Liste de publications :

<http://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/urrutiaguer-daniel--600992.kjsp>

Bibliographie indicative :

Les mondes du théâtre. Désenchantement politique et économie des conventions, Paris, L'Harmattan, 2014

« Les représentations des publics dans le monde de la danse contemporaine », *Quaderni*, n°83, 2014, p. 29-40.

« Territoires et ressources des compagnies en France » (avec Philippe Henry et Cyril Duchêne), *Cultures Etudes* n° 2012-1, Paris, Deps-MCC, 2012.

« Les visions d'un théâtre populaire à Aubervilliers sous les directions de Gabriel Garran et de Didier Bezace », *L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales*, n°49, juin 2012, p. 93-111

Méthodologie de la recherche

1. L'approche de la recherche

- Quelques enjeux de la recherche dans un cadre universitaire :

1) L'originalité :

L'objet de la recherche doit être original. Le point de vue sur cet objet doit l'être également.

2) La prise en compte de l'état de la recherche sur l'objet choisi :

Le chercheur ne doit pas répéter le travail déjà effectué par d'autres chercheurs, mais agir en complémentarité avec eux afin de contribuer à enrichir les connaissances et les réflexions sur l'objet choisi.

3) Les compétences requises :

La capacité d'analyser des œuvres et/ou des processus en arts du spectacle.

La capacité de lecture, d'interprétation et de synthèse d'un nombre de documents et d'ouvrages assez important.

La capacité de dégager une problématique personnelle.

- Les conditions d'un bon choix de sujet de recherche :

1) La motivation personnelle.

Il faut éprouver un réel intérêt pour le domaine et l'objet choisis.

Il faut tenir compte de ses propres perspectives : le mémoire servira-t-il vos projets personnels (y compris pour votre entrée dans la vie professionnelle) ?

2) La connaissance de l'état de la recherche :

Le sujet a-t-il été déjà abordé dans de multiples publications ?

Exemples de sujets souvent traités : la formation de l'acteur ; la danse orientale ; la commedia dell'arte ; la mimesis au théâtre...

Y a-t-il un débat important auquel vous pouvez participer en apportant de nouveaux éclairages ?

Y a-t-il un champ nouveau qui mérite d'être étudié ?

3) La possibilité matérielle d'accéder aux informations indispensables :

Ne risque-t-il pas d'être difficile, voire impossible à traiter parce qu'il n'existe pas de documentation, ou parce que le corpus et/ou la documentation sont inaccessibles ?

Exemples de sujets posant de sérieux problèmes :

- Le processus de travail d'un metteur en scène ou chorégraphe que vous n'aurez pas la possibilité de rencontrer et qui ne peut ou ne veut pas vous fournir de vidéos de répétitions.
- La création d'artistes et auteurs travaillant hors de France – ou le contexte de cette création dans un pays étranger –, quand vous n'avez pas une connaissance suffisante de la langue du pays concerné, surtout s'il n'existe pas une documentation en langue française (cas de recherches sur les arts de la rue au Brésil, sur le festival franco-espagnol « ¡Mira ! », etc.).

- La définition du sujet de recherche

Le sujet gagne à être bien défini :

1) Quant au corpus :

Un corpus est un ensemble d'objets – textes, spectacles, institutions... – rassemblés et utilisés en tant qu'exemples et matériaux de référence. Le premier travail est de sélectionner les objets se rapportant au sujet. Selon le sujet, la typologie du corpus change.

Peuvent constituer un corpus :

- Un ensemble de spectacles vus au théâtre ou en vidéo (vous préciserez si c'est l'un ou l'autre).
- Un ensemble d'éléments particuliers utilisés dans des spectacles : costumes, scénographies, etc.
- Un ensemble de pièces publiées.
- Un ensemble de textes théoriques écrits par des metteurs en scène, chorégraphes ou autres créateurs.
- Un ensemble de textes littéraires pour des sujets tels que « L'image du théâtre dans le roman au XIX^e siècle ».
- Un ensemble de tableaux pour des sujets comme « La commedia dell'arte dans la peinture de Watteau ».
- Un ensemble de textes de loi, décrets, documents administratifs.
- Un ensemble d'articles de presse – en particulier pour une recherche sur la réception.
- Un ensemble de compagnies travaillant dans une même voie, au service d'une même esthétique.

2) Quant au champ social ou géographique.

3) Quant à la période traitée.

4) Quant à la problématique, c'est-à-dire au questionnement qu'il permet de poser.

Le traitement du sujet peut s'effectuer selon une démarche hypothético-déductive en partant d'une hypothèse, puis en vérifiant son degré de validité par une enquête afin de proposer une conclusion. Une démarche inductive peut aussi orienter votre recherche en cherchant à comprendre les intentions sous-jacentes des actions observées et des auteurs des textes étudiés afin de dégager une vision affinée des objets de votre corpus et de leurs mises en relation.

2. La recherche bibliographique

Les sources primaires

Une source primaire est un document de « première main », c'est-à-dire auquel le chercheur accède directement et personnellement, et qui n'a pas été déjà exploité : un document inédit.

Exemples de sources primaires :

- Des notes manuscrites d'un metteur en scène.
- Des entretiens.
- Des documents tels que contrats, statistiques.

De telles sources sont intéressantes si elles sont « proches », du point de vue spatial et temporel, de l'objet de la recherche. Selon les recherches, les sources primaires peuvent coïncider avec le corpus.

Comment trouver ces sources ?

En prenant contact avec l'institution ou les individus concernés.

Où les trouver, quand elles ne sont pas fournies par une personne ?

- Dans les bibliothèques qui ont des fonds particuliers.
- Dans les archives de théâtres ou d'institutions..
- Certaines recherches ne nécessitent pas de sources primaires à proprement parler.

Les sources secondaires

Il s'agit des ouvrages et publications diverses qui vont constituer la « bibliographie ».

Pour constituer cette bibliographie, procéder de la façon suivante :

1) Feuilletter, évaluer, sélectionner, les livres se rapportant au sujet dans le cadre de la discipline spécifique.

Si vous travaillez par exemple sur « Le monstre dans le théâtre de Shakespeare », vous vous demanderez :

- Est-ce qu'il existe une monographie récente faisant référence qui aborde le thème ou le problème choisi ? Si oui, et si l'auteur de cette monographie l'aborde sous l'angle qu'on avait envisagé, ou en se basant sur le corpus visé, mieux vaut changer de sujet ; si le point de vue exposé et le corpus sont différents, vous pouvez poursuivre le travail...
- Si rien existe sur l'argument spécifique que vous avez choisi – ce qui est un bon signe – il vous faudra élargir le sujet de la recherche bibliographique et chercher des ouvrages traitant de thématiques voisines (par exemple, « Les sorcières dans le théâtre ») ou des articles sur ce thème parus dans des périodiques.

2) Feuilletter, évaluer, sélectionner les ouvrages intéressants du point de vue méthodologique.

Il s'agit tout d'abord de vous appuyer sur une méthodologie propre à votre domaine : l'analyse des spectacles, ou l'historiographie du théâtre ou de la danse. Mais il peut s'avérer utile de faire appel à d'autres champs d'études pour aborder votre sujet.

Pour l'exemple sur « Le monstre dans le théâtre de Shakespeare » : des ouvrages d'anthropologie, d'histoire des arts, d'histoire de la culture ou de la religion, voire de psychanalyse traitant de la notion de monstre.

Dans un mémoire sur « Le jeu théâtral chez l'enfant » il serait envisageable de consulter des ouvrages traitant de la de la psychologie évolutive.

Pour parler du « Développement du théâtre en zone rurale », une approche apportant une dimension sociologique et anthropologique serait la bienvenue.

Les bibliographies spécialisées

Dans certains cas vous pouvez commencer par chercher des références de livres en consultant des bibliographies spécialisées qui regroupent des textes ne traitant que d'une discipline précise, et réunissant des références à des livres, articles de périodiques, thèses et actes de colloques.

Ces bibliographies spécialisées se présentent sous forme de livres, périodiques, cédéroms ou bases de données accessibles en ligne par Internet.

Comment les trouver ? à l'aide d'un mot-clé correspondant à la discipline ou au domaine de recherche choisi, associé au mot « bibliographie ». Par exemple :

Théâtre + bibliographie
 Marionnette + bibliographie
 Richard III + bibliographie

Comment utiliser les bibliothèques, centres de documentation et archives

Le recours aux bibliothèques commence par la consultation de leur catalogue.

Avant même de le consulter, il est nécessaire d'avoir une vision précise de :

- Son contenu,
- L'organisation de ses données,
- Les modes de recherche proposés.

1) Connaître le contenu d'un catalogue :

Un catalogue ne recense pas toujours tous les documents de la bibliothèque, d'où la nécessité de déterminer :

- Sa couverture chronologique : à partir de quelle date les documents sont-ils entrés dans les collections de la bibliothèque ?
- L'origine géographique des documents recensés : s'agit-il de documents publiés dans le pays exclusivement ? la bibliothèque est-elle ouverte à des publications étrangères ? en provenance de tous pays ou de certains seulement ?
- Les types de documents recensés : livres ? périodiques ? documents audiovisuels ? documents numérisés ? thèses ? microfiches ? manuscrits ?

2) Connaître le mode de consultation d'un catalogue :

Un catalogue peut être consulté en fonction de certains critères de classement : par noms d'auteurs, par titres, par sujets, par mots du titre, par mots du sujet...

La recherche par sujet permet de trouver des documents traitant d'un thème précis. (Attention : les termes utilisés pour décrire ce sujet ne correspondent pas toujours au langage courant).

3) Préciser le sujet de la recherche bibliographique :

Il faut formuler des questions qui permettront d'identifier :

- Les principaux concepts qui peuvent y être associés.
- Les différents mots-clés susceptibles de s'y rapporter.

Un sujet peut être abordé sous de multiples angles et en répondant à plusieurs questions : Qui? Quoi? Quand? Où? Pourquoi? Comment?

Par exemple, pour traiter le sujet « Le réel dans le théâtre contemporain », on peut interroger le catalogue selon ces différents sujets ou couples de sujets :

- Théâtre XXe s.
- Théâtre et politique.
- Théâtre et utopie.
- Théâtre et réel.

On peut également restreindre ou élargir ses recherches par rapport aux lieux ou aux dates de publication des documents, en se limitant aux plus récents ou bien, au contraire, en englobant les plus anciens.

4) Trouver la localisation des livres :

La bibliographie de base ayant été ainsi composée, en premier lieu, par les livres les plus récents sur la matière ainsi que par des ouvrages de référence, il faudra ensuite localiser certains livres qui ne sont pas disponibles dans les bibliothèques de votre ville.

Pour cela, consultez le Catalogue collectif national, puis utilisez le dispositif de prêt interbibliothécaire pour faire venir les ouvrages que vous aurez repérés.

Et pensez aux bibliothèques et aux fonds spécialisés dans les Arts du Spectacle, comme la Théâtrothèque Gaston Baty, qui se trouve à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3, la médiathèque de Vaise, qui abrite un département spécialisé dans les Arts vivants, ou encore la bibliothèque de la Part Dieu.

Comment organiser son travail en bibliothèque

1) Évaluer l'intérêt de chaque ouvrage :

Commencer par une première évaluation de l'ouvrage une fois qu'on l'a en main. Plusieurs cas se présentent et déterminent le temps qui sera consacré au travail sur cet ouvrage :

- Ou bien la lecture de ce texte est incontournable. Il s'agit d'un texte de référence et/ou il élabore un parti pris nouveau et précis sur la matière.
- Ou bien un seul chapitre ou quelques pages sont pertinents dans le cadre de la recherche.
- Ou bien la lecture de cet ouvrage est quasiment inutile car malgré son titre les thématiques abordées sont très éloignées du sujet de la recherche.

2) Faire des fiches bibliographiques :

Ensuite, élaborer des fiches bibliographiques, soit sur écran soit sur papier, en notant tous les éléments d'identification d'un livre ou d'un article : auteur (s), titre (+ sous-titre éventuel), (collection), ville, nom de l'éditeur, année de publication ainsi que la bibliothèque de référence. Ces fiches seront très utiles pour la rédaction des notes et de la bibliographie, et permettront de retrouver au besoin l'ouvrage utilisé.

3) Faire des fiches de lecture :

Enfin, constituer des fiches de lecture sur chaque ouvrage ou article. Elles comporteront :

- Un résumé de l'organisation de l'ouvrage.
- La présentation du parti pris de l'auteur par rapport à la question qui vous intéresse
- Éventuellement un certain nombre de citations ponctuelles (important : avec indication des numéros de pages !) qui pourront être intégrées au mémoire.

4) Faire des fiches ou dossiers thématiques :

Il peut être utile de prévoir également des fiches thématiques ou des dossiers pour regrouper les matériaux recueillis sur une idée, un aspect de la recherche, un artiste, une institution.

Quelques références pour en savoir plus :

Michel Beaud, *L'Art de la thèse*, Paris, Editions La Découverte, 1998.

Umberto Eco, *Come fare una tesi di laurea*, Bologna, Bologna 1988.

Des aides non négligeables : les revues spécialisées

Il est utile de connaître les publications périodiques qui se sont consacrées et se consacrent encore aux arts du spectacle.

- Certaines publications sont éditées par des universités.
- Exemples : *Etudes théâtrales* (Université de Louvain-la-Neuve, depuis début des années 90) ; *Théâtres en Bretagne* (Université de Rennes), revue qui n'est désormais plus publiée ; *Registres* (Institut d'Études théâtrales de Paris 3) ; *Théâtre / Public* (liée à l'université Paris Ouest-Nanterre, après le départ de Bernard Sobel de la direction du Théâtre de Gennevilliers) ; la revue *Agôn* (en ligne), première revue électronique dédiée aux arts de la scène, dirigé par un collectif de jeunes chercheurs (<http://agon.ens-lyon.fr/>), ou la toute jeune

revue *Recherches en danse* (<http://danse.revues.org/>). Sans compter de vieilles revues universitaires comme la *Revue d'histoire du théâtre*.

- D'autres le sont par des institutions théâtrales, comme la revue *Théâtre en Europe* réalisée par le Théâtre de l'Europe dirigé par Giorgio Strehler dans les années 1980 ; Les *Cahiers de la Comédie-Française* ; ou la récente revue du Théâtre national de Strasbourg, reprise par la Colline Théâtre National sous la direction de Stéphane Braunschweig, *OutreScène* ; ou encore le recueil annuel de documents *Lexi/Textes* du Théâtre national de la Colline sous la direction d'Alain Françon.
- D'autres encore par des groupes de critiques partageant souvent un engagement, une conception du théâtre : *Théâtre populaire* entre 1953 et 1964 ; *Travail théâtral* entre 1970 et 1979... Aujourd'hui, la revue *Frictions*, ou encore, *Ubu/Scènes d'Europe*, magazine d'information plus que revue à proprement parler.
- Ou par des institutions culturelles, comme *Les Cahiers de Prospero* publiés à partir de 1994 par le Centre national des écritures du spectacle de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon ; ou la revue *Puck*, consacrée aux rapports entre « La marionnette et les autres arts », publiée depuis 1988 par l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières.
- Ne pas négliger les revues francophones belges et québécoises comme *Alternatives théâtrales* (Bruxelles), *L'Annuaire théâtral* (Ottawa) ou *Les Cahiers de théâtre JEU* (Québec), qui réalisent d'intéressants dossiers sur des auteurs, de metteurs en scène, sur la production de certains pays... Ainsi que les multiples revues en langues étrangères, accessibles parfois à Lyon 2, souvent dans d'autres bibliothèques universitaires, et utilisables en fonction des compétences linguistiques de chacun.

Les fonds d'archives et autres lieux spécialisés dans la conservation d'objets

Pensez aussi – plutôt pour la consultation sur place – aux fonds d'archives et de manuscrits comme l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine), à Caen, qui a recueilli de nombreux manuscrits et fonds d'archives concernant le théâtre.

Ne négligez pas les ressources locales ou régionales comme la Bibliothèque de Vaise, qui détient un grand nombre de manuscrits de pièces contemporaines, par exemple ; ou les Archives départementales de la Loire, qui accueillent des fonds sur Jacques Copeau et sur la décentralisation dramatique.

Les théâtres conservent parfois d'importantes collections d'objets (maquettes de décors et costumes, par exemple) mais ils ont tendance à les confier à des spécialistes de la conservation comme le département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France.

Pour accéder à certains fonds, vous devrez présenter une lettre de votre directeur de recherche attestant vos travaux.

Les ressources numériques

Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque numérique Gallica, qui en dépend, comportent de nombreux ouvrages téléchargeables (livres, images, sons...), particulièrement pour les éléments libres de droits : <http://catalogue.bnf.fr/> et <http://gallica.bnf.fr>

Des revues électroniques, des articles, ouvrages et thèses sont consultables sur les sites Internet de nombreuses universités (dont la vôtre sur le portail de la bibliothèque universitaire : <http://www.univ-lyon2.fr/bibliotheques/catalogues/>) et d'associations comme Erudit.org (<http://www.erudit.org/>), portail canadien de mise en ligne d'ouvrages et d'articles. Plusieurs revues, par ailleurs, sont disponibles en texte intégral en ligne sur le site www.cairn.info, dans tous les domaines des sciences humaines et sociales. Enfin d'autres revues proposent une diffusion en ligne directe, comme la revue *Agôn*, consacrée aux arts de la scène.

Vous trouverez en outre deux bases de données utiles répertoriant les spectacles contemporains (www.lesarchivesduspectacle.net et <http://www.theatre-contemporain.net/>) ou de l'Ancien Régime (<http://www.cesar.org.uk/cesar2/index.php>) en France. Malheureusement, quoique fournies, ces bases de données ne sont pas exhaustives.

Des ressources vidéo peuvent se trouver sur le site de l'Institut National de l'Audiovisuel (<http://www.ina.fr/>) pour les spectacles de théâtre et leurs adaptations pour l'écran.

Enfin des ressources spécifiques diverses, textuelles, iconographiques ou vidéo, se trouvent sur Numéridanse (<http://www.numeridanse.tv/>) pour la danse ; sur le Portail des Arts de la marionnette (<http://www.artsdelamarionnette.eu/>) pour les spectacles de marionnettes ; sur la bibliothèque numérique de l'association Hors les Murs (<http://www.rueetcirque.fr/>) pour le cirque et le théâtre de rue.

3. Le bon usage des ressources humaines

- Les rapports avec le directeur de recherche

1) Le choix d'un directeur de recherche :

Dès que vous avez une idée de sujet ou de domaine de recherche, vous devez vous mettre en quête d'un directeur. Mieux vaut solliciter l'aide d'un enseignant-chercheur qui manifeste, par son enseignement et/ou ses propres recherches, un intérêt pour ce sujet ou ce domaine.

Dans le doute, prenez rendez-vous avec un ou deux directeurs possibles pour en parler avec eux. Ils accepteront d'encadrer votre travail ou vous orienteront vers une autre personne.

Dans certains cas, un enseignant-chercheur extérieur au département pourra être sollicité si le sujet, par exemple, requiert des compétences particulières en sociologie ou anthropologie.

Si vous tenez absolument à travailler dans un domaine très éloigné des champs de compétence de vos professeurs, vous serez moins efficacement encadré : le fait qu'un enseignant-chercheur connaisse bien un domaine donné lui permet de vous mettre en garde contre des

sujets trop souvent traités, ou au contraire très difficiles à traiter, et de vous suggérer, au contraire, des voies de recherche prometteuses.

2) La bonne façon de solliciter le directeur de recherche :

Pour que l'encadrement soit efficace, vous devez le rencontrer régulièrement – pas seulement une fois dans l'année.

- Un entretien est utile au moment de la définition du sujet, de la formulation de la problématique.
- Des rencontres ultérieures peuvent servir à soumettre un projet de plan, à demander un avis sur une première sous-partie ou partie rédigée, à exposer les problèmes de méthode rencontrés, ou les difficultés dans la recherche des sources.

Il est très risqué de rendre un rapport d'étape ou un mémoire dont le directeur n'aurait pas lu précédemment un premier jet, au moins un certain nombre de pages. Cela ne veut pas dire qu'il faut soumettre tous ses brouillons : les textes soumis, même s'ils ne sont pas définitifs, doivent être d'une présentation soignée et d'une rédaction la plus correcte possible. Il est en effet difficile d'évaluer un texte quand la lecture est sans cesse perturbée par les fautes de langue et les maladresses de présentation.

Si le courrier électronique est pratique pour prendre des rendez-vous ou poser des questions très simples, n'en abusez pas. Surtout, évitez d'envoyer des pages de mémoire, voire des parties entières, par ce moyen, ce qui est une façon cavalière de charger le directeur de mémoire du travail d'impression de votre texte... Si votre directeur accepte de travailler à l'écran, il vous renverra le document annoté par voie électronique.

Il importe aussi d'avoir conscience de la charge de travail des enseignants-chercheurs qui encadrent beaucoup de mémoires et autres travaux universitaires, et de se rappeler que vingt, trente, cinquante pages ou plus, ne se lisent pas en cinq minutes : c'est un travail long, qui requiert de la disponibilité. Il est donc souhaitable que vous laissiez à votre lecteur-correcteur un laps de temps suffisant avant le « retour » attendu.

Les autres personnes ressources

Dans le cadre de vos recherches, vous pourrez être amenés à rencontrer d'autres personnes (artistes, chargés des relations publiques etc.) pour solliciter des informations. Les conseils sont les mêmes que pour les entretiens menés dans le cadre du mémoire professionnel.

4. Rédaction, composition et présentation du mémoire

Présentation générale

Le mémoire sera présenté dans une police Times New Roman, avec des marges à droite et à gauche (destinées aux annotations), en taille de caractère 12, interligne 1,5.

Avant tout, soignez la correction de votre expression : l'orthographe et la syntaxe devront être irréprochables ! Il est conseillé de faire le tirage d'une version en papier afin de mieux visualiser les fautes d'orthographe et les maladresses de style pour les corriger. Dans le doute, faites impérativement relire votre travail par des proches ; sinon vous serez sévèrement sanctionnés.

Le mémoire est composé d'une introduction, de plusieurs chapitres ou parties (2 à 4 le plus souvent) et d'une conclusion. Il y a en outre une bibliographie, des annexes éventuelles et un sommaire (ou table des matières), en début ou en fin de mémoire, où les numéros de page de toutes les parties du mémoire figureront.

Les chapitres

1) Le découpage en chapitres :

Les chapitres correspondent à différents aspects du sujet ; ils doivent s'enchaîner logiquement les uns avec les autres grâce à des transitions (en fin de chapitre).

Chaque chapitre débute par une introduction et se termine par une conclusion partielle.

Chaque chapitre doit être problématisé, c'est-à-dire s'inscrire dans la problématique : il doit apparaître clairement en lien direct avec le sujet du mémoire. Même les chapitres historiques, par exemple, doivent être orientés et problématisés ; en aucun cas vous ne pouvez faire des parties ou chapitres uniquement factuels. Le mémoire est un travail de pensée, avant toute chose.

2) La construction du chapitre :

Le chapitre lui-même est construit en plusieurs parties, numérotées et titrées, et éventuellement en plusieurs sous-parties, elles aussi numérotées et titrées. Pour les sous-parties, il peut être utile de faire de brèves introductions et conclusions, ou du moins des amorces de réflexion en liaison avec ce qui a été dit avant, et des fins de réflexions synthétiques.

=> Avoir toujours le souci de lier l'ensemble du propos, éviter absolument les réflexions éparses et fragmentaires.

3) Les titres de parties et sous-parties :

Chaque titre (chapitre / partie / sous-partie / voire sous-sous-partie) se distingue typographiquement des autres. Exemple :

Chapitre 1

1- Partie

1.1- Sous-partie

1.1.1- Sous-sous-partie

Les titres doivent être courts et synthétiques, tout en étant clairs. Ce ne peut pas être des phrases. Ils indiquent l'idée directrice qui va être développée. Ils ne doivent pas être trop vagues et ont toujours le souci de la démonstration d'ensemble, c'est-à-dire de la problématisation.

On ne met pas de point à la fin d'un titre.

Toutes les parties et sous-parties devront apparaître dans la table des matières.

Il faut bien sûr faire un saut de page pour chaque nouveau chapitre.

4) Les paragraphes :

Si vous choisissez de faire des sous-sous-parties, il ne faut pas qu'elles soient trop courtes ; une page minimum, mais plus volontiers deux ou trois. Et il faut nécessairement composer des paragraphes : on n'écrit pas une page entière de texte sans paragraphe, sinon le texte manque d'aération et est pénible à lire. De même, les paragraphes ne doivent pas être trop courts : il est évidemment exclu d'aller à la ligne à chaque phrase, et un paragraphe fait au moins 10-15 lignes.

Le paragraphe correspond à une unité de sens : chaque paragraphe présente une idée directrice. Les paragraphes s'enchaînent logiquement les uns avec les autres : les outils logiques sont bienvenus dans la rédaction ; soyez explicatifs, pédagogiques : démonstratifs.

Si vous utilisez un alinéa (retrait vers la droite) en début de paragraphe, ce qui permet de les détacher, tous vos paragraphes doivent comporter ce retrait.

L'utilisation et la mention des sources

1) Les citations :

Les paragraphes peuvent inclure des citations. Deux types de présentation sont possibles, en fonction de la longueur des citations :

Si la citation est brève (phrase courte, fragment de phrase), vous pouvez l'intégrer dans le corps du paragraphe, entre guillemets.

Si la citation est longue, il faut une présentation spécifique de la citation, avec une police différente et un retrait du texte (les guillemets sont alors inutiles).

Exemple de paragraphe contenant les deux types de citations (extrait d'un mémoire d'étudiant) :

Beckett ôte à l'absent le pouvoir de se montrer dans ce corps qui disparaît, qui n'est plus là et qui, selon Clément Rosset, « procède tant à la dissipation de l'image que du théâtre lui-même »¹. La fin de *L'Image* en est révélatrice :

[...] je ne vois plus le chien je ne nous vois plus la scène est débarrassée [...] sous la boue c'est fini c'est fait ça s'éteint la scène reste vide quelques bêtes puis s'éteint [...] je reste là-bas à droite dans la boue je me rends compte que je souris encore ce n'est plus la peine depuis longtemps je reste comme ça plus soif la langue rentre la bouche se referme [...] ça y est j'ai fait l'image.²

2) Les références des citations : notes en bas de page

Il faut enfin indiquer la référence de toutes les citations dans une note en bas de page.

Voici des modèles de présentation :

- Pour un livre :

Maurice Maeterlinck, *Pelléas et Mélisande*, préface de Henri Ronse et lecture de Christian Lutaud, Bruxelles, Labor, collection "Espace Nord", 1994, p. 20.

Soit : Prénom Nom, Titre, informations éventuelles, lieu d'édition, éditeur, nom éventuel de la collection, date de publication, numéro de la page ou des pages : pp. 20-23.

Rappel : le titre d'un ouvrage ou d'une œuvre doit toujours être indiqué en italiques, en tout endroit de votre rédaction.)

- Pour un article dans un ouvrage collectif ou dans une revue :

Patrick Besnier, « Une admiration contrariée. Péladan lecteur de Villiers », in *Villiers de l'Isle-Adam. Cent ans après (1889-1989)*, actes du colloque international organisé à l'occasion du centenaire de sa mort, dir. Michel Crouzet et Alan Raitt, Société d'études romantiques, Paris, Sedes, 1990, pp. 67-72.

- Pour un ouvrage qui a déjà été cité une première fois :

Ne répétez pas toutes les précisions données en note la première fois, mais procédez de la façon suivante :

* 1er cas : si l'auteur cité ne l'est que pour un seul ouvrage, donnez seulement le nom de l'auteur suivi de la locution *op. cit.* (cette locution latine signifie « ouvrage cité »), suivie du n° de page.

Exemple : Maurice Maeterlinck, *op. cit.*, p. 30.

* 2e cas : si l'auteur cité l'est pour deux ou plusieurs ouvrages, donnez le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage concerné et dont les références ont déjà été données, suivi de *op. cit.* et du n° de page.

Exemple :

Maurice Maeterlinck, *Les Aveugles*, *op. cit.*, p. 15.

- Pour une nouvelle référence à un ouvrage mentionné dans la note précédente :

Ne pas redonner le nom ni le titre de l'ouvrage, puisqu'ils se trouvent dans la note précédente,

1 Mettre la source de la citation. Pour la présentation des références, voir paragraphe suivant.

2 Mettre la source de la citation. Pour la présentation des références, voir paragraphe suivant.

mais indiquer : *Ibid.* (le mot latin *ibidem* signifie « au même endroit »).

Si le passage cité est sur la même page de l'ouvrage que celui qui fait l'objet de la note précédente, notez seulement : *Ibid.*

Si le passage cité renvoie au même ouvrage, mais à une page que celle citée dans la note précédente, notez : *Ibid.*, p. tant.

Vous devez aussi citer les sites internet que vous utilisez : notez l'adresse précise, et indiquez la date de dernière consultation.

3) Les autres références aux sources :

Vous pouvez indiquer dans une note en bas de page des ouvrages qui n'ont pas été nécessairement cités dans le corps du texte, mais qui vous ont inspiré dans vos recherches, et à l'égard desquels vous reconnaissez votre dette intellectuelle.

Exemple de note de bas de page : « Ce paragraphe s'inspire pour une part de la réflexion de Untel dans... » (+ Titre du livre et références).

Vous devez indiquer en note de bas de page toutes vos sources, même si elles ne sont pas publiées : par exemple, un entretien que vous avez fait avec un artiste (datez cet entretien).

Remarque : La recherche est un dialogue toujours ouvert avec les autres chercheurs ou parfois avec les journalistes qui ont déjà réfléchi au sujet avant vous. On vous jugera aussi sur votre capacité de dialogue : c'est-à-dire votre ouverture à ce que les autres ont écrit, mais aussi votre capacité à tenir votre propos parmi eux.

Dans tous les cas, s'abstenir de tout plagiat :

Le plagiat est interdit et passible du conseil de discipline de l'université – voire de l'exclusion de l'université.

La bibliographie

Elle reprendra tous les ouvrages cités dans les notes de bas de page du mémoire, mais elle pourra présenter d'autres documents encore, qui vous ont aidé dans le travail sans être explicitement cités dans la rédaction du mémoire.

Cette bibliographie doit être organisée en plusieurs sections, et dans chaque section les ouvrages sont classés par ordre alphabétique des noms propres des auteurs.

A vous de définir les sections de la bibliographie en fonction des ouvrages que vous avez à y classer. Cela peut être par exemple :

1. Corpus de travail (pièces, par exemple ou autres œuvres de fiction)

2. Ouvrages et articles théoriques (ou critiques)

- sur le théâtre

- sur les sciences humaines et sociales (psychanalyse, histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, économie, gestion, sciences de l'éducation selon vos sujets)

Vous pouvez faire une rubrique spéciale consacrée aux sites [Internet](#), si vous en avez beaucoup.

Les annexes

Elles dépendent de chaque sujet. Elles peuvent comprendre divers documents : images, documents administratifs d'une compagnie, entretiens réalisés par vos soins et retranscrits...

L'introduction

Elle consiste en une présentation conséquente de votre sujet, en plusieurs pages (une introduction d'une ou deux pages est insuffisante) : présentation où vous donnez des éléments d'information, d'histoire, et surtout où vous explicitez la problématique de votre sujet.

L'introduction se rédige donc en trois temps, d'inégales proportions :

1- présentation assez détaillée du corpus du sujet (l'auteur, les pièces, la structure, le metteur en scène, la compagnie) : portrait synthétique, pouvant contenir des éléments historiques.

=> Ne recopiez pas les biographies sur [Internet](#)... Faites en sorte d'écrire un texte logique même dans l'historique.

=> L'historique doit être rapide s'il ne fait pas l'objet du mémoire : il est complètement inutile de raconter la vie d'un artiste en entier, synthétisez et allez à ce qui touche au sujet.

=> Description des objets d'étude : texte, mise en scène, structure... : ne pas tout raconter en détail non plus, mais là encore, synthétisez, dites l'essentiel en fonction du sujet.

La présentation qui ouvre votre mémoire doit ainsi être déjà connectée avec le sujet, et faire l'objet d'un vrai travail de composition et de pensée de votre part.

2- construction de la problématique.

Il ne s'agit pas de lancer juste une phrase scolaire « comment ... ? » « nous verrons comment... », mais il faut y consacrer un vrai paragraphe entier, voire plusieurs pages selon la nature de votre sujet. On la construit, c'est-à-dire qu'on va écrire une succession de phrases qui l'amènent, et qui reprennent les questionnements qui vous ont conduit à la formulation de la problématique en début de travail.

3- annonce du plan, là encore en tâchant de n'être pas trop scolaire, et en détaillant un peu chaque partie ou chapitre ; voire en justifiant ce plan par des idées fortes (un paragraphe).

La conclusion

Elle peut être plus brève que l'introduction. A moins qu'*in extremis* vous ne découvriez un nouveau document par exemple (ou une nouvelle mise en scène de l'artiste, ou un nouveau texte de l'auteur) auquel vous avez envie de consacrer un peu de votre réflexion : pour montrer par exemple que cette nouvelle création confirme tout ce que vous avez montré, ou

alors qu'elle la nuance et que l'artiste prend peut-être une direction nouvelle...

Elle consiste en un récapitulatif du parcours d'ensemble et une réponse à la problématique posée en introduction. Il n'est pas nécessaire de faire des « ouvertures ». C'est un bilan du parcours permettant une insistance toute particulière sur les idées qui vous semblent les plus fortes : ce que vous avez envie que les lecteurs retiennent. Vous pouvez les lister, y consacrer à nouveau quelques phrases.

Dans ce bilan, un retour sur la problématique est nécessaire : montrez que vous ne l'avez pas oubliée et que désormais vous avez éclairé le(s) paradoxe(s) de cette problématique : dire en quoi bien sûr.

Conseil : Rédiger introduction et conclusion en dernier.

5. Conseils méthodologiques supplémentaires concernant le rapport de stage et le mémoire professionnel

Le rapport de stage long

Comme le rapport d'étape, le rapport de stage fait entre 100 000 signes et 120 000 signes. Il comporte plusieurs éléments : une description analytique de l'organisation et de son positionnement dans son environnement territorial, économique, social, politique (histoire, projet artistique et culturel, équipe, statuts, structuration de l'organisation interne, missions, etc.), une analyse des conditions d'exercice de vos missions au sein de cette organisation à travers les objectifs fixés, les moyens accordés, les méthodes employées, les obstacles rencontrés, les solutions expérimentées, les résultats obtenus.

Une attention particulière sera portée à l'analyse de l'évolution de vos compétences professionnelles et de vos acquis méthodologiques au cours du stage en fonction des compétences déjà acquises, des relations avec votre maître de stage et les membres de l'équipe de travail, de la progression des responsabilités confiées. L'interrogation se conclura par un constat réflexif sur les compétences à acquérir pour poursuivre le processus de professionnalisation.

Ce rapport de stage comporte en annexe les documents produits dans le cadre du stage.

Ce rapport de stage fait l'objet d'une soutenance à laquelle participent votre tuteur universitaire et un autre enseignant ou votre tuteur de l'entreprise. Il doit donc être lisible par l'un et par l'autre correcteur.

Méthodologie de l'enquête de terrain

Le rapport d'étape de M1 et le mémoire professionnel de M2 obéissent aux mêmes règles que le mémoire de recherche, auxquelles s'ajoutent des règles supplémentaires, liées au fait que la recherche s'appuie sur une enquête de terrain. Ils nécessitent l'acquisition d'outils méthodologiques empruntés à l'ethnologie et à la sociologie :

- *Méthodes de l'observation participante* : votre stage vous permettra de voir de l'intérieur les pratiques des acteurs étudiés au quotidien, en train de se faire, puisque

vous serez intégrés à leur vie professionnelle quotidienne.

– *Méthodes de récolte des données de l'enquête de terrain :*

• 1) *le journal d'enquête :*

Il conserve la trace de votre observation participante. Il est tenu au jour le jour, et comporte deux parties (conseil pratique : sur un cahier, rédigez les deux journaux en face à face sur la page de gauche et la page de droite) :

Une partie « journal de bord », qui recense vos activités au quotidien (aide pour le rapport de stage), mais aussi qui laisse une grande part à votre subjectivité, aux impressions reçues, aux émotions face à tel ou tel événement, telle ou telle situation observée. Cette prise de notes constitue une matière première importante de votre enquête, et votre subjectivité a toute sa place dans le journal de bord. Elle ne l'a plus en revanche dans le mémoire, où ces impressions et émotions doivent être objectivées et converties en outils d'analyse, ou laissées de côté.

Une partie « journal d'enquête » : vous notez vos remarques, les données et informations récoltées (chiffres, statistiques, textes de lois, chartes, etc.) que vous devrez ensuite vérifier et utiliser dans votre mémoire et/ou dans votre rapport.

• 2) *les entretiens*

L'entretien vous permet d'avoir accès à un autre type de données que l'observation participante, il vous donne accès non pas aux pratiques mais au discours d'un acteur sur les/ses pratiques au sein de l'organisation dans laquelle il travaille, sur son métier, sur sa vision de son monde professionnel.

Chaque étape de l'entretien, l'amont, le moment de l'entretien et l'aval, doit être très rigoureusement abordée.

1/ L'amont : Il faut élaborer, en accord avec votre directeur.trice, une grille d'entretien adaptée à votre sujet et une liste des acteurs sociaux que vous allez interroger.

2/ L'entretien proprement dit :

- Les questions matérielles sont très importantes : vérifiez bien votre matériel d'enregistrement (fiabilité de l'appareil, contrôle du volume, vérification de la batterie/piles) en amont.
- Le choix du moment de l'entretien est très important : assurez-vous que l'enquêté et vous êtes bien disponibles, que l'endroit soit calme, que vous ne risquez pas d'être interrompus et que la qualité de l'enregistrement sera bonne. Pour faciliter la distinction entre vos deux statuts d'enquêteur/de stagiaire, dissociez ce moment de celui du stage (éviter de faire l'entretien sur votre lieu de travail pendant une pause déjeuner du stage par exemple)
- La gestion des relances, des silences (silence de réflexion, à ne pas interrompre vs silence de gêne, de difficulté, à rompre pour aider) est également décisive pour que l'entretien soit le plus productif possible.

3/ L'aval : différentes étapes se succèdent :

- La retranscription intégrale de chaque entretien, qui seront tous reproduits en annexes du mémoire et légendés.
- L'exploitation des entretiens : l'entretien peut être utilisé dans le corps de votre mémoire de deux façons. Il est surtout une source d'information sur les représentations de l'individu interrogé. Il peut aussi éventuellement être utilisé comme source d'information factuelle, mais en ce cas, ces informations doivent impérativement être recoupées avec d'autres sources et ne doivent en aucun cas être considérées comme une source à la fiabilité suffisante.

Toutes ces questions feront l'objet de séances spécifiques de méthodologie en Master 1.

Conseils bibliographiques :

Stéphane Beaud et Florence Weber, *Le Guide de l'enquête de terrain*, collection Grands repères, La Découverte, 2010.

Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'Entretien. L'enquête et ses méthodes*, collection 128, Armand Colin, 2010.

François de Singly, *Le Questionnaire*, collection 128, Armand Colin, 2012.

Pierre Fournier et Anne-Marie Arborio, *L'Observation directe. L'enquête et ses méthodes*, collection 128, Armand Colin, 2010.

Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, collection 128, Armand Colin, 2011.